Image not found or type unknown

Résiliation abonnement sfr

Par **leilaf**, le **15/06/2013** à **14:39**

Bonjour
Je souhaite résilier mon abonnement sfr, ayant une location spécifique solidarité je n'ai pas les moyens de payer celui-ci. Je leur ai envoyé un courrier recommande avec AR et justificatif. La résiliation est acceptées à condition de payer 68 euros de frais. Je comprends pas ce paiement? Est ce légal? Merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés